

## SERVICE CONSULTATIF EN SURDITÉ

### AUTORISATION À L'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS

- formulaire pour agences multiples -

Je, soussigné/e, parent ou tuteur, \_\_\_\_\_ (lettres moulées s.v.p.),  
autorise l'échange de renseignements entre le Consortium Centre Jules-Léger et les agences  
suivantes :

<b>CONSEIL SCOLAIRE :</b>

<b>AGENCES MÉDICALES :</b> ( <i>svp, précisez</i> )

<b>NOM DE L'ÉCOLE :</b>

<b>AUTRES AGENCES :</b> ( <i>svp, précisez</i> )

Avec la signature de ce formulaire, le parent permet aux agences susmentionnées de :

- fournir des documents et divulguer des renseignements relatifs à l'enfant aux services consultatifs du Consortium Centre Jules-Léger.

Avec la signature de ce formulaire, le parent permet aux services consultatifs du CCJL de :

- cueillir et conserver, de façon directe et indirecte, tous les renseignements et documents pertinents relatifs à l'enfant de la ou des agences susmentionnées;
- discuter des renseignements avec les consultants des autres services consultatifs du CCJL, au besoin;
- fournir des documents et divulguer des renseignements relatifs à l'enfant aux agences susmentionnées;
- rencontrer, observer et filmer l'élève afin de fournir à l'école des recommandations.

<b>Renseignements concernant l'élève</b>				
<b>Prénom</b>		<b>Nom de famille</b>		<b>Date de naissance</b>
				jour / mois / année

<input type="checkbox"/> L'élève fréquente l'école en mode virtuel	<input type="checkbox"/> L'élève fréquente l'école en mode présentiel
--	---

<b>Signature</b>	<b>Lien avec l'élève</b>	<b>Date</b>
<b>Adresse complète</b>		
<b>Courriel:</b>		

Ce consentement est valide pour l'année scolaire 2020-2021.

Ce consentement entrera en vigueur à la signature du formulaire et demeurera en vigueur pour l'année scolaire. Les renseignements sont recueillis conformément en vertu des alinéas 42 (1), b) et c) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* de l'Ontario et à la Loi sur l'éducation, L.R.O., ch E-2, tel que modifiée en 1992, ch. 17, sous alinéas 1-3 (Juillet 1992) et le Dossier scolaire de l'Ontario.